Date : *21, Octobre, 2022*

**DEMANDE DE COTATION**

**RFQ Nº UNFPA/GIN/RFQ/2022/018**

Madame, Monsieur,

L’UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la fourniture du service ci-dessous :

**« Enquête de perception initiale du projet “Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive”».**

Cette Demande de devis est ouverte à tous les cabinets d’étude légalement constitués en République de Guinée en mesure de fournir les services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l’intermédiaire d’un représentant agréé.

1. **À propos de l’UNFPA**

L’UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L’UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d’avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l’UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l’UNFPA.](http://www.unfpa.org/about-us)

**II. CAHIER DES CHARGES**

1.**Contexte et Justification**

Dans la dynamique de la stratégie intégrée du système des Nations Unies en accompagnement à la transition politique en Guinée et conformément à sa mission d’appui au Gouvernement Guinéen, le bureau de la coordination du Système des Nations Unies à travers trois agences à savoir Le Fonds des Nations Unies pour la Population - UNFPA, le Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD, et le Fonds des Nations Unies pour l’Enfance- UNICEF, ont élaboré un projet conjoint dénommé: “ Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive” sous financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix -PBF**.**

Il faut noter que La conception du présent projet est l’œuvre d’une démarche concertée et inclusive des agences onusiennes récipiendaires ainsi que les partenaires nationaux. Les cadres techniques des ministères ci-après : Ministère de la Jeunessse et des Sports– MJS et Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation – MATD ont été mis à contribution de même que les Organisations de la Société Civile suivantes : **ONG Aide et Action et Organisations et Réseaux de Jeunes (AfriYAN, COJELPAID, ATUJG, LA ROUE, ABLOGUI, Zéro Pauvre Afrique, CJFLG)**

Le projet “Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive” a pour objectif de contribuer à l’amélioration de la participation des jeunes hommes et femmes aux processus de prises de décisions aux niveaux national et local, en leur donnant la possibilité de mieux se structurer, de s’informer, de renforcer leurs connaissances et capacités en leadership transformationnel, en éducation à la citoyenneté, à la prévention et gestion des conflits. Aussi, leur donner l’opportunité de porter la voix des jeunes auprès des pouvoirs publics de la transition et leur offrir la possibilité d’améliorer leurs conditions économiques et de s’engager dans le dialogue pacifique afin d’atténuer les risques de conflits pendant cette transition politique et favoriser la paix.

En outre, il contribuera à capitaliser, consolider, élargir et renforcer des initiatives antérieures, comme la participation des jeunes (hommes et femmes) à la gouvernance locale dans les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée, pour une pleine participation des jeunes de l’ensemble du pays au processus de la transition de manière inclusive et apaisée**.**

Cette initiative est bâtie autour de trois axes majeurs : (i) Le renforcement de la participation et de la représentation de la diversité des femmes dans les instances et organes de prise de décisions au niveau local et national ; (ii) la contribution des femmes et des filles à l’instauration d’un climat de confiance, de cohésion sociale et de la culture de non-violence; (iii) et la réduction des violences faites aux femmes en politique et à celles issues des organisations de défense des droits des femmes et des jeunes filles.

Ce projet s’inscrit dans la dynamique de la stratégie intégrée du système des Nations Unies en soutien à la transition politique en Guinée ainsi que de la Résolution 1325/2000 du Conseil de sécurité visant la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix.

**Le projet contribuera à l’égalité des sexes et à l’autonomisation des femmes**

Principalement, il s’agit de : (i) La réalisation des activités de formation particulièrement en direction des jeunes femmes pour mieux les positionner dans les plateformes inclusives de jeunesse qui seront mises en place au niveau local et national ; (ii) L’organisation des sessions de dialogues spécifiques en faveur des jeunes femmes pour recueillir leurs besoins en vue de leur intégration dans les plans de développement au niveau local et national; (iii) La consécration de 30% des postes pour les jeunes femmes dans les plateformes inclusives qui seront mise en place. Ce pourcentage sera précisé dans les textes juridiques qui serviront de base.

Dans l’optique d’une révision de la loi électorale et l’élaboration d’une nouvelle constitution, le projet initiera des actions de plaidoyer en faveur du maintien et du respect d’un quota minimum de 30 % de femmes sur chacune des listes électorales ainsi que leur positionnement en lien avec le projet participation des femmes et filles.

Pour mieux réussir la mise en œuvre de ce projet, il s’avère nécessaire de disposer de données initiales avant les actions projets permettant de mesurer les progrès et changements que le projet apportera. Il s’agit de recueillir des données pour établir une base de planification et pour permettre l’appréciation des progrès dans le cadre d'un suivi régulier et l'évaluation des résultats de ce présent projet. En effet, les principales données socio démographiques nécessaires pour établir la situation de référence dans les zones d’intervention du projet seront fournies par les projections de données du recensement général de la population et de l’habitat (RGPH), du DHIS2. Cependant, même si cette opération de collecte de grande envergure aborde pratiquement tous les domaines d’interventions du projet, elle ne couvre pas entièrement les populations cibles et ne permettent pas d’apprécier spécifiquement les indicateurs du projet.

Pour pallier ces insuffisances et afin de disposer d’informations fiables, détaillées et actuelles sur la situation réelle dans les zones potentielles d’intervention en lien avec les indicateurs du projet, il est indispensable de mener cette enquête de perception initiale auprès des structures impliquées dans la mise en œuvre du projet à travers ces deux (2) résultants stratégiques :  **(i) Les plateformes inclusives et fédératrices des jeunes sont structurées et fonctionnelles dans toutes les communes de la Guinée, (ii) et Les jeunes participent activement dans le processus de la transition pour la consolidation de la paix,** sur la façon dont ces problèmes pourraient être résolus grâce à une planification et une programmation beaucoup plus ciblées, efficientes et efficaces.

**Le projet intègre principalement la dimension genre dans toutes les interventions du projet.**

1. **Portée de l’étude de base**

L’étude sera réalisée dans les 8 régions administratives du projet. Les différents groupes des bénéficiaires directs et indirects du projet seront enquêtés sur leurs perceptions par rapport aux différents indicateurs du projet. La durée maximale de cette étude sera de 45 jours.

1. **Objectifs de l’étude (enquête de perception)**

Le processus d’analyse de la situation de référence permet de recueillir des données pour établir une base de planification ou pour permettre l’appréciation des progrès dans le cadre d'un suivi régulier et l'évaluation des résultats de ce présent projet. En effet, sans une analyse de la situation de référence, il sera très difficile d’apprécier les progrès et changements que le projet apportera, d'identifier les meilleures pratiques à poursuivre et à hiérarchiser les domaines à renforcer.

L’étude de perception initiale permettra de manière générale de renseigner la situation de base des indicateurs du projet. Il s’agit de manière spécifique de :

* Revoir la formulation des indicateurs du projet en s’assurant qu’ils sont SMART et proposer si nécessaire des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pertinents pour le projet ;
* Renseigner la situation de référence des indicateurs dans le tableau de bord des indicateurs (en catégorisant par sexe et par âges) et proposer des cibles réalistes ou réajuster celles qui étaient définies pendant la conception du projet, en proposant une matrice de suivi des indicateurs faisant ressortir les cibles, les périodes et responsables de renseignement, les méthodes/techniques de collecte des données, les sources de données ainsi que des supports de gestion et de stockage des informations sur la performance du projet (ci-joint en annexe un canevas de matrice de suivi)
* Recueillir la perception des communautés sur la participation des femmes et jeunes filles dans les instances de prise de décision, sur l’instauration d’un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence et sur les violences faites aux femmes et jeunes filles en politique

D’une manière spécifique, l’étude cherche à renseigner la situation de référence des indicateurs du projet d’**“Appui à la participation des jeunes (femmes et hommes) pour une transition apaisée et inclusive”** suivants répartis par résultats, produits associés aux indicateurs (voir la matrice des indicateurs dans la revue documentaire) :

**Résultat 1 : Les plateformes inclusives et fédératrices des jeunes sont structurées et fonctionnelles dans toutes les communes de la Guinée**

Produit 1.1. D’ici fin 2023 Le Conseil National des Jeunes et ses démembrements intègrent le propositions et recommandations formulées par les jeunes

Produit 1.2. Les capacités techniques et institutionnelles des bureaux des plateformes des jeunes au niveau national et central (Conseil National des Jeunes) sont accrues

**Résultat 2 : Les jeunes participent activement dans le processus de la transition pour la consolidation de la paix**

Produit 2.1. Les acteurs de la transition (administratifs, politiques et locaux) et les plateformes inclusives des jeunes/ CNJ interagissent en vue d’une meilleure compréhension des besoins spécifiques

Produit 2.2. Les plateformes inclusives de jeunesse au niveau local sont opérationnelles et participent au processus de développement communautaire et de consolidation de la paix

Produit 2.3. Les capacité techniques et institutionnelles du ministère de la jeunesse sont renforcées pour une meilleure prise en compte des questions de consolidation de la paix dans les documents de politiques et stratégies.

1. **Utilisateurs et usage de l’étude**

L’enquête de perception initiale sera utilisée par l’ensemble des partenaires du projet et plus particulièrement par l’équipe de mise en œuvre du projet qui disposera de la situation de référence qui leur permettra d’apprécier les changements opérés dans les communautés bénéficiaires. Cette étude servira aussi de base pour la conception des nouveaux projets en Guinée.

1. **Questions de l’étude**

Quelques propositions de questions sur lesquelles l’étude sera menée:

Q1. Quelle est niveau de participation des jeunes dans les instances de prises de décisions ?

Q2: Quelle est le niveau de participation des jeunes dans la résolution pacifique des conflits au sein de leurs communautés

1. Q3. Quels changements attendent les bénéficiaires du projet en termes de paix et de sécurité au sein de leurs zones respectives à travers l’implication des jeunes ?

Q3. Quelle est la perception des communautés sur la participation des jeunes (hommes et femmes) dans les instances de prise de décision, sur l’instauration d’un climat de confiance, de cohésion sociale et la culture de non-violence et de participation à la gouvernance locale.

1. **Méthodologie**

Pour assurer une appropriation des résultats, l’exercice sera conduit à travers un processus participatif. Les principales parties prenantes seront invitées à prendre une part active à la détermination de l’approche méthodologique et des outils à utiliser.

Le champ de l’étude est constitué par les zones ciblées d’intervention potentielle du projet spécifiquement sur l’ensemble du pays. Il comprend les 8 régions administratives intégrant les 33 préfectures du pays.

La stratégie de collecte et d’analyse des données combinera des méthodes qualitatives et quantitatives et utilisera des sources diverses de données (à redéfinir avec le cabinet d’étude).

L’analyse situationnelle comportera de façon non exhaustive, les principales approches suivantes :

1. Une **revue** portant sur les principaux documents suivants pour recueillir les informations sur certains indicateurs du document du projet y compris le niveau d’organisations de jeunesses ainsi que leur participation dans les instances de prises de décisions d’une part, et la prise en compte de leurs préoccupations dans les documents cadres de développement au niveau local et national d’autre part :

* Rôle des jeunes hommes et jeunes femmes à la participation politique, à la gouvernance ainsi dans la prévention et la résolution des conflits des mécanismes de dialogues formelles et informelles ;
* Rôle des jeunes hommes et des jeunes femmes dans la prise de décision au milieu communautaire et urbain ;
* Les rapports d’enquête (en particulier EDS, MICS, ELEP…).

1. Une **enquête auprès des jeunes (hommes et femmes)** pour l’initiative de dialogue intergénérationnels sera réalisée auprès des cibles ci-après :

* Les jeunes hommes et les jeunes femmes dans la zone cibles du projet à travers un échantillon représentatif ;
* Les autorités administratives et locales ;
* Les organisations de la société civile dirigées par des femmes et filles ;

1. Une **enquête auprès des services techniques déconcentrés, décentralisés et les organisations de la société civile des régions cibles** pour apprécier les capacités techniques en matière de collecte et d’analyse de données ainsi que dans le domaine de l’intégration des questions de participation des jeunes dans les instances de prises de décisions, de prévention et de gestion de conflits dans les cadres de développement (plans, programmes et projets). Elle s’adresse aux structures suivantes et à leur personnel :

* Services déconcentrés (Jeunesse, Promotion féminine, Direction de Statistique et de Planification)
* Les services décentralisés (Mairies) ;
* Organisations de la Société Civile locales.

1. Une **enquête auprès de la communauté (entretiens semi structurés et focus group)** pour apprécier les représentations, les perceptions et les attitudes vis-à-vis l’ampleur des tensions de la participation des jeunes hommes et jeunes femmes. Elle sera adressée aux cibles suivantes :

* Jeunes hommes et jeunes femmes y compris les adolescents ;
* Comités de gestion et autres mécanismes de prévention des conflits ;
* Leaders y compris les leaders communautaires et autres informateurs clés.

Des outils appropriés pour le recueil des données de cette nature seront développés pour répondre au besoin de chaque type d’enquête. Les données recueillies (données textuelles et quantitatives) seront saisies et traitées à travers des logiciels d’exploitation et d’analyse appropriées.

Par ailleurs le consultant dans sa proposition méthodologique aura la latitude d’apprécier et de renforcer cette approche proposée.

1. **Profils des de recherches/cabinets ciblés**

Pour la réalisation de cette étude (enquête de perception initiale), le Fonds des Nations Unies pour la Population souhaite recourir aux services d’un cabinet d’étude disposant de l’expertise et de l’expérience nécessaires dans la conduite des d’études de références. Le Cabinet devra utiliser un personnel ayant de très bonne connaissance du contexte et des enjeux locaux (économique, social, politique…) et une connaissance avérée sur le développement local, les questions de femmes, de jeunesse, la prévention de conflits, des approches de l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes et filles.

Le cabinet doit avoir avoir des compétences ayant :

* Au moins un master 2 en sociologie (du développement), sciences sociales, démographie ou tout autre domaine pertinent.
* Une expérience dans la conduite d’étude similaire ;
* Une expérience dans la réalisation des enquêtes de perception des projets de consolidation de la Paix en Guinée et/ou dans la sous-région ;
* Des ressources humaines familiarisées aux principales langues nationales (Soussou, Poular, Malinké, Kissi, Kpèlé etc.

Le cabinet d’étude/ consortium travaillera sous la supervision du responsable de l’information stratégiques et du chargé S&E du projet.

1. **Durée de l’étude, principales tâches et livrables**

La consultation est prévue pour une durée de 8 semaines, à partir de la date de signature du contrat. À titre indicative les principales activités, dont certaines peuvent s’effectuer concomitamment, comprennent :

1. L’élaboration d’une méthodologie et le développement des outils pour la collecte des données (1 semaine) ;
2. Le partage la méthodologie détaillée et des outils avec le comité technique du projet pour validation et la formation du personnel de collecte sur les outils (1 semaine) ;
3. La formation des enquêteurs et test des outils sur le terrain (1 semaine) ;
4. La revue des documents disponibles, la collecte et le contrôle des données complémentaires sur le terrain (2 semaines) ;
5. La transcription des données qualitatives, la saisie et la tabulation des données quantitatives (1 semaine) ;
6. L’analyse des données collectées et la rédaction d’un rapport préliminaire incluant la matrice de suivi-évaluation avec les données de base sur les indicateurs à partager avec le comité technique du projet avant la restitution pour commentaires (3 semaines) ;
7. La restitution du rapport préliminaire (1 jour) ;
8. La finalisation du rapport, intégration des commentaires (1 Semaine)
9. Le cabinet d’étude ou consortium de consultants conduira également les apports des interventions dudit projet.
10. **Chronogramme prévisionnel**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Oct** | | **Nov** | | | | **Dec** | |
| Semaine | S3 | S4 | S1 | S2 | S3 | S4 | S1 | S2 |
| Élaborer une méthodologie et développer des outils pour la collecte |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Partager les outils avec UNFPA et toutes les autres agences ainsi former le personnel de collecte sur les outils |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Procéder à la revue des documents disponibles et à la collecte et au contrôle des données complémentaires sur le terrain |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Exploitation |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Analyse + Rapport provisoire |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Restitution (1 jour) et production rapport final |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. **Les résultats attendus sont les suivants :**

* Un rapport de l’étude, y compris une matrice de suivi-évaluation avec des données sur chacun des indicateurs ci-dessus
* L’ensemble des bases de données quantitatives (sous SPSS/KOBO, POWERBI/POWERPIVOT) et textuelles.

1. **Outils :**

Le cabinet proposera les outils pour chaque type de méthode de collecte.

* Un questionnaire pour les différentes cibles citées ci-haut ;
* Un questionnaire d’entretien avec les prestataires de services déconcentrés et décentralisés et de la société civile ;
* Un guide d’entretien avec les populations bénéficiaires ;

1. **Cadre budgétaire**

Les soumissionnaires sont invités à utiliser le cadre budgétaire suivant :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Rubriques** | **Quantité** | **Durée** | **Prix Unitaire**  **(GNF)** | **Montant total**  **(GNF)** |
| **I.** | **Formation personnel de terrain** | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **II** | **Fournitures et équipements** | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **III** | **Salaires des personnels de terrain** | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **IV.** | **Salaires des personnels de traitement des données** | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **V.** | **Honoraires consultants (conception et analyste)** | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
| **VI.** | **Logistiques** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| **VII** | **Charges administratives** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Proposition de matrice de suivi des indicateurs

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Chaine de résultats | **Indicateur** | **Description et mode de calcul** | **Unité de mesure** | **Méthodes / sources** | **Technique de collecte** | **Fréquence de collecte** | **Responsable de collecte** | **Valeur de référence** | **Cible** |
| Résultat 1 : | Indicateur 1 a : |  |  |  |  |  |  | H :  F :  Jeunes : |  |
| Indicateur 1 b : |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. **Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

|  |  |
| --- | --- |
| Adresse e-mail du contact : | *perna@unfpa.org* |

La date limite pour soumettre des questions est fixée au **plus tard** le **Lundi 31 Octobre 2022 à 16h.**Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

1. **Contenu des cotations**

Les cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les devis doivent contenir :

1. L’offre technique, correspondant aux exigences définies dans les spécifications et le cahier des charges.
2. Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l’autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

1. **Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III

ci-dessus et envoyées exclusivement par e-mailà[ginprocurement@unfpa.org](mailto:ginprocurement@unfpa.org) **au plus tard le Lundi 07 Novembre 2022 à 16 h 00.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Dépôt des Offres : Uniquement par mail *à***  [***ginprocurement@unfpa.org***](mailto:ginprocurement@unfpa.org) | ***Objet de l’E-mail :***  ***Référence : «UNFPA/GIN/RFQ/2022/018 »*** |

Veuillez lire les directives suivantes pour les soumissions électroniques :

* La référence suivante doit être incluse dans le champ de l’objet de l’e-mail —

**RFQ Nº UNFPA/GIN/RFQ/22/018**

* Les e-mails ne contenant pas l’objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement et donc ignorés.
* La taille totale de l’e-mail ne doit pas excéder **20MB (y compris le corps de l’e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.
* Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix.
* Toute proposition soumise sera considérée comme une offre du soumissionnaire et ne saurait constituer ni impliquer une acceptation de l'UNFPA. L'UNFPA n'est nullement tenu d'attribuer un contrat à un soumissionnaire à la suite de la présente demande de prix

1. **Vue d’ensemble du processus d’évaluation**

Les devis seront évalués en fonction de l’offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L’évaluation sera réalisée au moyen d’un processus en deux étapes par une commission d’évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

1. **Critères d’attribution**

L’UNFPA attribuera un contrat à l’offre techniquement conforme la moins-disante.

1. **Droit de l’UNFPA de modifier les quantités au moment de l’attribution du marché**

L’UNFPA se réserve le droit, au moment d’attribuer le marché, d’augmenter ou de réduire jusqu’à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l’unité ou des conditions générales.

1. **Conditions de paiement.**

Les conditions de paiement de l’UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l’échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

1. [**Fraude et corruption**](http://www.unfpa.org/about-procurement#FraudCorruption)

L’UNFPA s’engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l’encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l’UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](http://www.unfpa.org/resources/fraud-policy-2009#overlay-context=node/10356/draft). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l’audit et des investigations de l’UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l’UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l’UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s’y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute on-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l’UNFPA résilie l`accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l’UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l’adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l’UNFPA](http://web2.unfpa.org/help/hotline.cfm).

1. **Politique de tolérance zéro**

L’UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l’hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l’hospitalité au personnel de l’UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l’adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](http://www.unfpa.org/about-procurement#ZeroTolerance).

1. **Contestation du processus de Demande de cotation**

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l’appel d’offres, de l’évaluation ou de l’adjudication d’un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l’unité concernée de l’UNFPA à l’adresse suivante : perna@unfpa.org. Si le fournisseur n’est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l’unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d’approvisionnement (PSB) à l’adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org).

1. **Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l’approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.

**Bordereau de prix**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du soumissionnaire :** |  |
| **Date de la cotation :** | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| **Numéro de la demande de la cotation :** | UNFPA/GIN/RFQ/2022/018 |
| **Devise de la cotation :** | GNF |
| **Frais de livraison sur la base de l’Incoterm 2010 suivant :** | Sélectionner une règle. |
| **Durée de validité de la cotation :**  *(Le devis doit être valide pour une période d’au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)* |  |

* L’UNFPA étant exempt d’impôts, tous les tarifs communiqués **ne doivent pas inclure de taxes**.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Article | Description | Nombre et description du personnel par niveau | Tarif horaire | Nombre d’heures nécessaires | Total |
| 1. Frais professionnels | | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| *Total des frais professionnels* | | | | | GNF |
| 1. Débours | | | | | |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| *Total des débours* | | | | | GNF |
| ***Prix total du contrat***  *(Frais professionnels + débours)* | | | | | GNF |

*Commentaires du vendeur:*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **UNFPA/GIN/RFQ/2022/018,** y compris l’ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l’UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu’à son expiration.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Cliquez ici pour indiquer une date. |  |
| Nom et titre | Date et lieu | |

**Annexe I :**

**Conditions générales applicables aux contrats :**

**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l’UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais,](http://www.unfpa.org/resources/unfpa-general-conditions-de-minimis-contracts) [espagnol](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20SP_0.pdf) et [français.](http://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20General%20Conditions%20-%20De%20Minimis%20Contracts%20FR_0.pdf)